



LE STATUT PARTICULIER DES MONUMENTS HISTORIQUES LA LOI MH

OBJECTIFS

Comprendre le fonctionnement du monde des monuments protégés inscrits ou classés.

Quels en sont les rouages, les acteurs et les règles spécifiques.

Comprendre la loi MH , étude des règles particulières liées à un statut particulier.

Quels sont les droits et obligations liés à la détention d'un édifice protégé.

PROGRAMME

1. Qu'est-ce qu'un patrimoine protégé?
2. Procédure d'inscription et de classement
3. Effets de la protection
 - des travaux encadrés
 - des aides financières
 - la fiscalité

RYTHME ET PEDAGOGIE

Temps plein
Formation théorique proposée par un architecte et un juriste

PUBLIC

Etudiants
Privés
Sans niveau spécifique

DUREE

7 heures

COUT :

220€
Non assujetti à la TVA conformément à l'Art 2614-4eme du CGI

DATES

10 mars 2016
7 avril 2016
Autres dates possibles sur demande

FINANCEMENT

Privé ou autre financement suivant votre statut.

contact@conservatoire-chanterie.fr 04 73 98 50 74